

N/REF : 24/02/2026 14H16 C:000039 I:00040
V/REF : AC/C40830
V/Email reçu le Mardi 24/02/2026 a 14H16

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. DUL
IMMEUBLE : DULLIN -DUL
1-41, SQUARE CHARLES DULLIN
SQRE JOUVET/NICOLET/CLEMENCEAU
35200 RENNES

Rennes, le 26 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 6 SQUARE LOUIS JOUVET - MME ZOMBRA FATOUMATA YASMINE 07 84 96 96 87
LOGEMENT N° 002809, PORTE N°11, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : SUSPICION FUITE DE GAZ DANS LE LOGEMENT

Donneur d'ordre : M. C YAUCAT-GUENDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 25/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE GAZ
CONSTAT : FLEXIBLE GAZ ROAI HS
REPLACEMENT FLEXIBLE ROAI
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM LCOMPTER Email envoyé le 25/02/26 a 15H51 CYAUCATGUENDI@AIGUILLON.COM

FM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 25/02/26 A 15:51 M. C YAUCAT-GUENDI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL012-Ff Défect.fuite gaz <2h.>compt.PP	1	160,00	160,00
1,00	PBL172-FP.1 Robinet gaz ROAI GAZINOX	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.				260,00
T.V.A. a 10,00%				26,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>286,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.